

---

# L'Allemagne et l'Europe : nouvelle donne ou déjà vu ?

---

Ulrike Guérot

## Ulrike Guérot

Senior Transatlantic Fellow au German Marshall Fund of the US, Ulrike Guérot travaille actuellement sur la question du rôle du partenariat euro-transatlantique au sein des relations internationales et sur le développement institutionnel de l'Europe. Avant de travailler au GMF, Ulrike Guérot dirigeait le département Union européenne du Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP). Ulrike Guérot fut Professeur d'Études Européennes à la Paul H. Nitze School of Advanced International Studies de la John Hopkins University. Elle fut collaboratrice de Karl Lamers, porte parole pour les affaires étrangères du groupe CDU/CSU au Bundestag, et Chargée d'étude à Notre Europe. Ulrike Guérot a été largement publiée sur les questions européennes et vient de recevoir l'Ordre du Mérite en France.

## Notre Europe

*Notre Europe* est un laboratoire de pensée indépendant dédié à l'unité européenne. Sous l'impulsion de Jacques Delors, l'association a l'ambition depuis 1996 de « **penser l'unité européenne** ».

Il s'agit de contribuer aux débats d'actualité avec le recul de l'analyse et la pertinence des propositions d'action en vue d'une **union plus étroite des peuples d'Europe**. Il s'agit également de promouvoir l'implication active des citoyens et de la société civile dans le processus de construction communautaire et l'émergence d'un espace public européen.

Dans cette optique, *Notre Europe* mène des travaux de recherche, produit et diffuse des analyses sous formes de courtes notes, d'études et d'articles, et organise des rencontres publiques et des séminaires de réflexion. Ses analyses et propositions se concentrent autour de **quatre thématiques** :

- Visions d'Europe : la méthode communautaire, l'approfondissement et l'élargissement de l'Union européenne, le projet européen sont une œuvre en perpétuel mouvement. *Notre Europe* s'efforce de tracer une voie dans la multitude des futurs possibles.
- La démocratie européenne en action : la démocratie se construit au quotidien. *Notre Europe* croit que l'intégration européenne concerne tous les citoyens, acteurs de la société civile et niveaux d'autorité dans l'Union et cherche donc à dégager les voies pour démocratiser la démocratie européenne.
- Coopération, compétition et solidarité : « *La compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit* » sont l'essence du contrat européen selon Jacques Delors. Fidèle à cette vision, *Notre Europe* explore et avance des solutions innovantes en matière économique, sociale et de développement durable.
- Europe et gouvernance mondiale : modèle original de gouvernance dans un monde de plus en plus ouvert, l'Union européenne a un rôle croissant à jouer sur la scène

internationale et pour le développement d'une gouvernance mondiale efficace, que *Notre Europe* contribue à définir.

Successivement présidée par **Jacques Delors** (1996-2004), **Pascal Lamy** (2004-05), et **Tommaso Padoa-Schioppa** (depuis novembre 2005), *Notre Europe* vise une stricte **indépendance** de pensée et œuvre dans le sens du **bien public**.

C'est pourquoi l'ensemble de ses travaux est accessible gratuitement via son site Internet, en français et en anglais : **[www.notre-europe.eu](http://www.notre-europe.eu)**.

# Table des matières

1 L'Allemagne et l'Europe : de la structure d'une relation	1
<hr/>	
1.1 La politique européenne de l'Allemagne : ce qu'elle fut et ce qu'elle est	2
1.2 Sentiments des Allemands à l'égard de l'Europe	6
1.2.1 Dans la population	6
1.2.2 Au sein des partis	9
2 Objectifs de la présidence allemande	13
<hr/>	
2.1 Le sommet de printemps	14
2.2 Le sommet du 50 <sup>ème</sup> anniversaire du Traité de Rome	16
2.3 Le sommet de juin	16
2.4 Objectifs pour la politique de voisinage de l'Union	19
2.5 Une nouvelle « Ostpolitik » de l'Union européenne	21
3 Le couple franco-allemand : un coup d'oeil sur le passé et un regard vers l'avenir	24
<hr/>	
3.1 Du moteur de l'Europe à la « locomotive sans wagons »	24
3.2 La France vue de l'Allemagne	25
3.3 Clefs pour une relance	26

## REMARQUES PRELIMINAIRES PERSONNELLES ET REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier plusieurs amis français et allemands (mais aussi européens), qui ont lu et commenté – avec un oeil parfois critique – cet article, mais que je préfère pas nommer. Deux autres remarques m'importent : cet article ne contient aucun secret pour ceux qui sont impliqués dans l'actuelle discussion sur l'avenir de l'Europe. Ce n'est qu'une sorte de synopsis issu des différents entretiens que j'ai menés ces dernières semaines avec des acteurs du débat européen. Pour certains, telle ou telle remarque sur les grandes lignes, et de la politique européenne allemande, et de la politique européenne française, pourrait paraître trop critique ou alors trop abstraite.

L'objectif de cet article n'est pourtant pas la critique pour elle-même. L'objectif est de montrer les voies par lesquelles l'Allemagne et la France pourront retrouver la dynamique et l'engagement pour l'intégration européenne qu'elles avaient autrefois et qui contribuent à construire, au bénéfice de tous, l'Europe et la relation euro-transatlantique. L'objectif fixé est cependant difficile à atteindre. D'abord car nombre de questions ne peuvent être approfondies dans le détail dans un tel format ; ensuite parce que les solutions sont simplement difficiles et qu'il arrive que personne, et je ne le prétends pas moi-même, ne détienne la réponse définitive à ces problèmes. Cet essai est à prendre comme un aperçu de l'état des relations franco-allemandes, comme une manière de tâter le pouls de ces relations ; ou encore, comme une manière de sonder les sentiments à l'égard de l'Europe – accompagné de ma propre perplexité, réelle, devant les nombreuses questions que soulèvent certains enjeux à venir. Le seul espoir qu'on puisse dès lors avoir, est que cet essai – avec toutes les possibles lacunes qu'il pourrait comporter aux yeux de certains – déclenche une nouvelle discussion, créative et dynamique.

En tant qu'Allemande portant un nom français et très étroitement liée à la France, en temps que collaboratrice d'un think tank américain, je suis personnellement convaincue que seul un « ménage à trois » qui fonctionne entre Washington, Paris et Berlin peut ouvrir la voie à une Europe de plus en plus prospère et mieux intégrée, dans le cadre d'une relation transatlantique stable. Ces trois dernières années, j'ai constaté avec effroi la rupture effectuée par l'Allemagne avec ses orientations traditionnelles de politique européenne et la marginalisation croissante, l'isolement auto-infligé de la France, qui a aboutit au « non » à la constitution européenne. Cet article est donc écrit dans l'esprit d'un appel à « revenir vers le futur ! »

Ces remerciements vont aussi à mes trois fantastiques stagiaires, Dominic Maugeais, François Gagey et Christopher Pierer von Esch, qui ont participé à la recherche des sources et ont effectué la plus grande partie du travail de traduction en anglais et en français.

Cet article relève de ma seule responsabilité et ne reflète pas l'opinion du German Marshall Fund of the United State ni du groupement d'études et de recherches « Notre Europe ». Le German Marshall Fund se considère comme une plate-forme pour des discussions touchant aux Relations transatlantiques.

Cet article fut achevé le 29.11.2006.

# I – L'Allemagne et l'Europe : de la structure d'une relation

Nul besoin de sonder longuement l'histoire pour constater que, avant même la deuxième Guerre Mondiale, l'Allemagne (comme partie d'un tout) et l'Europe ont toujours entretenu une relation particulièrement étroite et singulière mais, néanmoins, en partie ambivalente. Et lorsqu'on revient aux origines de l'intégration européenne, l'Allemagne occupe déjà une place particulière : Wolf Lepenies, dans son livre fascinant qui lui a valu le « prix de la paix » des librairies allemandes, décrit ainsi la « singularité allemande »<sup>1</sup> comme étant une « tradition européenne ». Dans le papier de Schäuble-Lamers sur le « noyau de l'Europe », publié en 1994 et abondamment cité encore aujourd'hui, on peut lire : « L'Allemagne est effectivement plus grande et plus forte que chacun de ses voisins pris isolément, mais elle n'est ni plus grande ni plus forte que ses voisins lorsqu'ils sont réunis. » Le leitmotiv de l'intégration européenne fut longtemps de lier l'Allemagne au destin de l'Europe<sup>2</sup>, afin d'empêcher toute relance d'un projet d'hégémonie allemande sur le continent européen, et d'assurer ainsi une paix durable.

Cet objectif a été finalement atteint : pendant des décennies, l'Allemagne, le plus grand pays du continent européen, fut le seul des grands de la Communauté puis de l'Union européenne à s'enthousiasmer pour l'intégration. La France et la Grande-Bretagne, bien que fondamentalement différentes l'une de l'autre, sont – il est vrai – de grandes nations elles aussi, mais, chacune à leur manière, ne partagent pas l'enthousiasme de l'Allemagne à l'égard de l'intégration européenne (autrement dit, bien qu'elle ait toujours soutenu fermement l'Europe, la France n'a jamais – au contraire de l'Allemagne – adhéré complètement à son système supranational). Certes, l'Italie partage l'enthousiasme allemand pour l'intégration et adhère au principe supranational, mais elle n'est pas (tout à fait) aussi grande que l'Allemagne. Parce qu'elle est, à la fois la plus grande nation européenne et la plus favorable à l'intégration, l'Allemagne occupe depuis longtemps une place particulière au sein de l'Union.

De surcroît, l'Allemagne concilie deux positions également contradictoires en politique internationale, en ce que l'intégration européenne et une forte relation transatlantique sont pour elle les deux faces de la même médaille, les deux paramètres majeurs de sa politique étrangère<sup>3</sup>. Cela distingue l'Allemagne des Britanniques d'une part, qui ont toujours privilégié le lien transatlantique ; et de la France d'autre part, qui a considéré l'intégration européenne comme un moyen pour ses propres ambitions en matière de politique étrangère et qui a toujours fait cavalier seul dans sa relation avec les Etats-Unis. Là encore, il n'y a guère qu'avec l'Italie que l'Allemagne a partagé ces deux piliers de sa politique étrangère : une relation

---

<sup>1</sup> Wolf Lepenies, 'Kultur und Politik. Deutsche Geschichten', München 2006, p. 37.

<sup>2</sup> Wolfgang Schäuble und Karl Lamers: 'Überlegungen zu Kerneuropa', CDU/ CSU Papier 1994

<sup>3</sup> Pour plus de détails à ce sujet, voir Hans-Peter Schwarz, 'Republik ohne Kompass. Anmerkungen zur deutschen Außenpolitik', Berlin 2005.

transatlantique forte et un volontarisme pro-européen. Mais l'Italie, on l'a dit, n'est pas exactement l'Allemagne. Ainsi, l'Allemagne en Europe, ce fut, depuis 1945, la conciliation de ces deux intersections : grand et pro-européen, transatlantique et pro-européen ?

Or, l'Union européenne, par conséquent, a toujours eu besoin de deux prérequis fondamentaux pour fonctionner : le soutien américain, ou du moins la confiance des Américains à l'égard du processus d'intégration, et l'argent de l'Allemagne. Aussi l'Allemagne, de Konrad Adenauer à Helmut Kohl, a-t-elle toujours été disposée à négocier en faveur de l'Europe, à payer pour les compromis européens et à s'effacer lorsqu'il était question de ses propres intérêts nationaux : tout cela en faveur de l'intégration européenne qui, bien plus que pour tous les autres pays européens, était en elle-même une « raison d'état ». Pour l'Allemagne, la raison d'être de l'intégration européenne était à la fois de fournir un substitut d'identité et de lui permettre de retrouver une fierté nationale puisque, depuis Hans-Dietrich Genscher, elle s'était trouvée une vocation multilatérale. Pas d'intérêt pour l'Europe qui ne soit aussi un intérêt pour l'Allemagne, et inversement. Ainsi, durant des décennies, l'Allemagne fut le pays meneur de l'Europe, s'y épanouissant et s'effaçant pour elle, garantissant par là son intérêt primordial et fondamental : une entente pacifique avec ses voisins.

Dans le cas de l'Euro, la discussion continua sur cette même lancée, bien qu'on commence à entrevoir les premières fissures. L'abandon du Deutschmark suscita des réserves, le prix de l'Europe parut trop élevé et plusieurs batailles furent menées en Allemagne pour éviter le passage à l'euro. Et pourtant, cette formule résolue de Kohl : « seul l'euro rend l'intégration européenne irréversible », était gravée dans le marbre, la volonté politique de la dernière génération de la guerre était ainsi livrée, l'oeuvre allait être accomplie. L'installation du siège de la banque centrale à Francfort témoignait cependant que l'Allemagne n'agissait pas par pur altruisme, certaines de ses conditions étaient respectées. Néanmoins, la clé de cette dynamique résidait dans le fait que l'Allemagne, dont le Deutschmark était la base du système monétaire européen (SME), avait accepté une monnaie *unique* (et non plus seulement une monnaie *commune*). L'abandon des avantages nationaux à court terme au profit de l'ensemble fut bien pendant toutes ces années la politique de l'Allemagne à l'égard de l'Europe.

### **1.1. LA POLITIQUE EUROPEENNE DE L'ALLEMAGNE : CE QU'ELLE FUT ET CE QU'ELLE EST**

Il serait injuste d'imputer la rupture à l'entrée en fonction, en 1998, du chancelier Gerhard Schröder. Au cours des dernières années du gouvernement Kohl, les premières brèches avaient déjà commencé à s'ouvrir dans le discours sur la politique européenne. La défense du « principe de subsidiarité » comme alternative au transfert des compétences à Bruxelles, faisait déjà l'objet d'une lettre commune du président Chirac et de Helmut Kohl publiée à l'été 1996. En 1997, le traité d'Amsterdam déçut ceux qui attendaient de nouvelles avancées de l'intégration, en particulier en matière de sécurité et de justice (le troisième pilier). La pression des Länder, c'est-à-dire de l'Allemagne, n'est pas étrangère à cet échec. Dans ses efforts pour l'intégration, l'Allemagne s'était concentrée exclusivement sur l'euro ; cela ne laissait rien pour le reste.

Au plan rhétorique en revanche, il y eut un renouvellement radical du discours sous le chancelier Schröder, et cela était clairement voulu. Le concept d'une « politique étrangère libérée du poids de l'histoire » ainsi que le principe naissant de « l'intérêt national de l'Allemagne en Europe » participèrent de ce renouvellement du discours, au même titre que l'expression de nouvelles aspirations « nationales » sur la scène politique internationale. Ces aspirations culminèrent en 2005 lorsque l'Allemagne exprima son souhait d'obtenir un siège au conseil de sécurité des Nations Unies (en présentant cette ambition à ses partenaires européens comme un désir de voir créer un siège « européen »). Le discours prenait effectivement de toutes nouvelles inflexions !

Mais il ne s'agissait pas seulement d'un changement dans le ton du discours. De Gerhard Schröder à Angela Merkel quatre choses ont peu à peu évolué dans le schéma de la politique européenne de l'Allemagne :

- Avec Gerhard Schröder, pour la première fois en Allemagne, le pouvoir était entre les mains d'une génération de l'après guerre, pour qui l'intégration européenne était moins « inconditionnelle ». L'Europe « à tout prix » n'était plus un argument, et cette position traversait toute l'administration, du chancelier jusqu'à la base.
- Une conséquence directe de cette évolution, fut que l'Allemagne, qui était traditionnellement le soutien le plus fervent du Parlement européen et de la Commission européenne – les deux véritables instruments supranationaux des institutions de l'Union – les négligea désormais<sup>4</sup>. Elle se tourna alors fermement vers le Conseil européen – l'élément intergouvernemental des institutions. On peut qualifier cette évolution de « Francisation de la politique européenne de l'Allemagne », alors même qu'une décennie auparavant, on espérait rallier la France à l'idée d'un Parlement et d'une Commission forts (l'article susmentionné de Schäuble-Lamers est très explicite sur ce point). Rarement la Commission fut autant critiquée que pendant le gouvernement Schröder. On lui reprocha de s'immiscer dans les affaires industrielles et économiques allemandes (Volkswagen, Holzmann, Kirch) tandis qu'elle s'appliquait à imposer le droit européen de la concurrence (dont l'idée fut lancée par le président allemand de la Commission Walter Hallstein, sur proposition allemande). En 2000, lors des négociations du traité de Nice, le concept de « service public régional » fut mis sur la table : les Allemands souhaitaient par là défendre l'idée que certaines structures économiques régionales (les réseaux de transport en commun régionaux notamment) devaient échapper aux règles de concurrence de l'Union.
- Cela nous amène directement à notre troisième point, à savoir que les Länder allemands ont pris une importance croissante et sont devenus des acteurs à part entière de la politique européenne de l'Allemagne – sans pour autant toujours y participer d'une manière constructive. La révision de l'article 23 GG portant sur la

---

<sup>4</sup> Ceci est aussi valable pour la politique de ressources humaines de l'Allemagne au sein de la Commission, souvent considérée comme insuffisante.



participation des Länder allemands aux prises de décisions en matière de politique européenne (cette révision avait été rendue nécessaire par la ratification du traité de Maastricht en 1992) a conduit ces dix dernières années à un renforcement constant des activités des Länder dans le domaine des questions européennes. Dans l'intervalle, les Länder ont presque tous mis en place des délégations autonomes auprès de la Commission européenne à Bruxelles. « L'Allemagne en Europe, c'est l'Allemagne plus 16 Länder », disait autrefois en plaisantant le président de la Commission européenne, Jacques Delors. Dans tous les domaines de compétence des Länder (comme par exemple, l'éducation, les services de police, la politique intérieure et la justice), l'Allemagne est devenue au fur et à mesure, le partenaire posant le plus de problèmes à l'échelon européen. En effet, les Länder ne parlent pas toujours d'une seule voix, ou de concert avec l'Etat fédéral.

- Quatrièmement, en plus des difficultés rencontrées dans la coordination verticale de la politique européenne allemande entre les Länder et l'Etat fédéral, la coordination horizontale de cette politique, entre les ministères d'une part, entre la chancellerie et les ministères d'autre part, semble également poser de plus en plus problème. En effet, les frictions pour l'attribution des compétences entre le Ministère de l'économie, qui se considère depuis l'origine comme le traditionnel responsable des questions relatives au marché commun, et le Ministère des Affaires étrangères, qui estime tenir un rôle transversal pour l'ensemble de la politique européenne, remontent aux années 60 et à l'ère Adenauer-Ehrhardt. Mais aujourd'hui elles ont pris une autre tournure. Jusqu'à présent, contrairement à certains de ses voisins, l'Allemagne n'est pas parvenue à se doter d'un Ministre des Affaires européennes, ni ne dispose, comme la France, d'un Secrétariat Général de Coordination Interministérielle (SGCI). A chaque création d'un nouveau gouvernement, la nomination d'un Ministre d'Etat pour les questions européennes à la Chancellerie, est immédiatement considérée comme un affront à l'encontre du Ministre des Affaires étrangères. Et bien qu'on en parle à chaque nouvelle élection, l'institution d'un département européen efficace à la chancellerie est systématiquement repoussée. Sur ce point, il faut souligner une autre différence entre le gouvernement Schröder et la grande coalition : au même titre que Kohl et Genscher, Schröder et Fischer formaient finalement un bon tandem (le fait que l'un était chancelier, l'autre vice-chancelier y a contribué). Le chancelier avait toujours le dernier mot, et cela fonctionnait particulièrement bien dans le cas du couple Schröder/Fischer. Les grandes décisions et orientations de politique européenne et internationale, telles que l'union avec la France lors de la crise irakienne ou l'idée de « l'axe Paris-Berlin-Moscou », émanaient de la chancellerie et non des Affaires étrangères. Avec sa grande coalition, Merkel n'est pas en mesure de maintenir la traditionnelle fusion des titres de Ministre des Affaires étrangères et de Vice-chancelier, ni de donner au « petit » parti le Ministère des Affaires étrangères. Aussi le Ministre des Affaires étrangères Franz-Walter Steinmaier (SPD) vient-il de l'administration, non de la politique, et cela est plutôt inhabituel pour l'Allemagne. Il n'est pas évident de déterminer clairement qui, au SPD, tient les rênes de la politique européenne et

pourrait porter, ou plutôt faire évoluer, le compromis sur l'Europe au sein du parti ; quoi qu'il en soit, ce n'est pas son actuel président, Franz Müntefering. En outre, depuis 2005 et la formation d'un nouveau gouvernement, le Ministère de l'économie a récupéré certaines compétences en matière de politique européenne, que Schröder avait confiées en 1998 au Ministère des finances, dirigé à l'époque par Oscar Lafontaine. Aujourd'hui, le ministère de l'économie est dirigé par Michael Glos, il est donc aux mains de la CSU. Le parti euro-sceptique d'Edmund Stoiber cherche avec ce portefeuille, à se saisir des dossiers clés de la politique européenne, en particulier dans les domaines de l'agenda de Lisbonne et de la politique énergétique, pour ne laisser au Ministère des Affaires étrangères que les plus fades de ses traditionnelles compétences transversales. Enfin, Wolfgang Schäuble – peut-être l'esprit le plus brillant en matière de politique européenne en Allemagne – est actuellement ministre de l'intérieur, ce qui laisse espérer des progrès en matière de coopération pour la sécurité et la justice, mais ne facilite probablement pas la coordination transministérielle. Ce ne sont là que des détails, mais ils donnent cependant une idée des difficultés – inédites à plus d'un titre – que pourrait rencontrer Madame Merkel dans la coordination et dans la mise en place d'une « structure de commandement et de contrôle » en matière de politique européenne (structure au sein de laquelle le fragile équilibre des forces entre les partis au sein de la Grande coalition devra faire l'objet d'un soin particulier).

Revenons maintenant aux grands changements de la politique européenne de l'Allemagne : la composante « nationale » de l'Allemagne au sein de l'Europe a été renforcée (on a mis en avant la « contribution nette » de l'Allemagne à l'Union ; lors des négociations du traité de Nice en Décembre 2000, l'Allemagne a fait clairement savoir qu'elle souhaitait obtenir plus de voix au conseil, quand bien même cela était au détriment de la France) ; deuxièmement, l'Allemagne s'est *francisée* dans son rapport aux institutions européennes ; enfin le changement le plus important est intervenu pendant la guerre d'Irak, lorsque l'Allemagne, aux côtés de la France, s'est opposée aux Etats-Unis. Il s'agissait là d'un déplacement radical des paramètres de la politique étrangère allemande<sup>5</sup>, et l'Union européenne toute entière fut affectée par ce séisme. Il n'est pas question de remettre en cause le bien fondé de la politique allemande en Irak, ni de nier que le déclencheur de tout cela fut une politique irresponsable de l'Administration Bush au Proche-Orient. Le point central est que, dans cette configuration, l'Union ne pouvait plus fonctionner. L'Allemagne, avec la France, contre les Etats-Unis mais aussi contre une majorité d'autres pays européens (l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Pologne, etc.), une Allemagne plus nationale et réticente envers la Commission, c'était là une situation où, pour ainsi dire, la République fédérale était en rupture avec toutes ses lignes traditionnelles en matière de politique européenne ; et de surcroît, l'Europe privée de son nerf vital. L'Allemagne avait désormais abandonné ses deux caractéristiques européennes

---

<sup>5</sup> Gregor Schöllgen: ‚Der Auftritt. Deutschlands Rückkehr auf die Weltbühne‘, Berlin 2004.

spécifiques : être un grand pays défenseur de l'intégration européenne, et être à la fois pro-européenne et transatlantique !

Avec l'entrée en fonction d'Angela Merkel en 2005, on sentit immédiatement que des inflexions auraient lieu, et d'abord dans le domaine de la relation transatlantique. Naturellement, cela fut favorisé, voir même rendu possible, par l'évolution de la situation en Irak. Mais beaucoup des enjeux de la présidence allemande de l'Union, sont essentiellement liés à la question de savoir si l'Allemagne sera capable de retrouver les deux grandes lignes de sa politique européenne, particulièrement en ce qui concerne la relance de la constitution européenne. Dans ce processus, le futur de la relation franco-allemande (après les élections en France) comme celui de la relation entre l'Allemagne et les Etats-Unis et entre la France et les Etats-Unis seront décisifs. Le rééquilibrage du triangle stratégique – Paris-Berlin-Washington –, ce vieux « ménage à trois », est l'élément central. La présidence allemande est peut-être l'occasion de rétablir ce difficile équilibre, afin de poser les bases d'une réponse à deux défis : une intégration plus poussée et, parallèlement, un élargissement couronné de succès.

## 1.2. SENTIMENTS DES ALLEMANDS A L'EGARD DE L'EUROPE

A un moment donné, entre la fin des années 90 et le début du 21<sup>ème</sup> siècle, l'idée d'une « fédération européenne », des « Etats-Unis d'Europe », qui depuis longtemps était dans le vocabulaire du discours allemand sur l'Europe, s'est perdue. Même le fameux slogan kohlien : « la maison commune de l'Europe » a disparu, et avec lui la ferveur pro-européenne a déserté le débat politique et intellectuel sur l'Europe. Cette disparition se fit doucement, à pas feutrés. Auparavant, le concept d'« Union politique », entendu comme complément nécessaire à l'Union monétaire, dominait le débat allemand. Mais on n'établit jamais précisément ce qu'« Union politique » voulait dire et ce qui devait être fait pour atteindre cet objectif. L'idée selon laquelle l'Europe, a priori, est bonne pour l'Allemagne, et qu'il n'y a jamais « assez » d'Europe semble avoir perdu de sa force. Il est caractéristique de cet état du débat que la presse ait résumé – à tort – le grand discours de Madame Merkel sur l'Europe du 11 mai 2006 sous le titre : « moins d'Europe, c'est plus d'Europe ».

### 1.2.1. DANS LA POPULATION

Les raisons prépondérantes de l'assombrissement du débat sur l'Europe en Allemagne ces dernières années furent l'introduction de l'Euro, qui a déclenché en 2002, en Allemagne un débat spécifique sur le « Teuro »<sup>6</sup>, et la crainte des répercussions économiques et politiques de l'élargissement à l'Est, avec notamment une discussion particulièrement difficile sur la Turquie. Il est relativement vain de spéculer sur les réels facteurs économiques du passage à l'Euro – de savoir par exemple si, en dépit des statistiques témoignant d'un taux d'inflation constant, le passage à l'Euro a conduit à la hausse des prix, ou si le taux de change entre le Deutschmark

---

<sup>6</sup> « L'Euro cher » (*teuer*)

et l'Euro était « surévalué ». Le fait est qu'une hausse des prix a été ressentie en Allemagne et qu'une bonne part du mécontentement exprimé vis-à-vis de l'Europe est rattachée à cette discussion. 51 % des Allemands considèrent que l'Euro a stimulé l'inflation<sup>7</sup>. Les statistiques ne disent pas que les prix ressentis, pour un expresso au café ou un nettoyage à sec par exemple, semblent avoir monté (elles ne disent pas non plus si l'éventuelle hausse des prix a eu lieu quelques semaines avant ou après le passage à l'Euro). Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que quatre ans après, beaucoup d'Allemands prennent toujours le Deutschmark pour valeur de référence, et se sentent « appauvris », ou du moins, ont l'impression que leur pouvoir d'achat a baissé. Les grands arguments macro-économiques, comme par exemple les analyses sur ce qu'il serait arrivé aux « monnaies nationales » avec les crises internationales telles que le 11 septembre 2001 ou l'éclatement de la bulle de la « nouvelle économie », sont absentes du débat public.

Le volontarisme politique fort lors de l'introduction de l'Euro, qui s'est imposé contre environ 80 % de la population, a laissé ses marques dans la discussion sur l'Europe et l'a altérée. L'Europe n'est plus bonne per se, du moins plus pour le porte-monnaie<sup>8</sup>. Les Allemands de l'Est les premiers, restent sceptiques : seuls 50 % d'entre eux voient dans l'appartenance à l'Union un bienfait. Alors que les avantages économiques de l'intégration ont longtemps figuré au premier plan des arguments *pour* l'Europe, 57 % des Allemands (de l'Ouest) croient aujourd'hui que l'Union européenne ne contribue pas à la stabilité économique du pays<sup>9</sup>. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que, parallèlement, un débat émerge sur la contribution nette de l'Allemagne au budget de l'Union. 44 % des Allemands associent l'Union européenne à un gaspillage d'argent. L'Europe coûte plus qu'elle ne rapporte, voilà l'opinion dominante, alors même que tous les chiffres sur ce que retire l'Allemagne du Marché Commun indiquent le contraire.<sup>10</sup>

L'élargissement à l'Est est le deuxième thème qui a contribué à l'essoufflement de l'enthousiasme des Allemands pour l'Europe. Même si en définitive, il a été défendu par une majorité d'Allemands, le sujet est mal connu et l'inquiétude de voir l'identité de l'Union européenne diluée dans cet élargissement est forte ; par ailleurs, les quotidiens allemands ont surtout mis en avant les répercussions concrètes (et négatives) de cet élargissement sur certaines régions spécifiques : les boucheries de Bavière exposées à la concurrence tchèque et devant licencier ; les stations services de l'Est, plus chères que les stations services des pays

---

<sup>7</sup> Eurobarometer 65. Public Opinion in the European Union, Spring 2006. National Report. Executive Summary. Germany.

<sup>8</sup> Eurobarometer 2006: Of all respondents throughout Europe, the Germans are most pessimistic about the coming five years. With only 25 % optimism, they are at the bottom of the ranking in Europe.

<sup>9</sup> Tous les chiffres sont tirés de : Eurobarometer, Spring 2006

<sup>10</sup> Voir Cana Atilgan (Ed.): 'Europe is worth it. Why the EU is vital for its Member States', Konrad-Adenauer Foundation, Berlin 2006, pp. 79-89. Voir aussi Wolfgang Wessels et Udo Dietrich (Hrsg.): 'Die neue Europäische Union: im vitalen Interesse Deutschlands? Studie zu den Kosten und Nutzen der Europäischen Union für die Bundesrepublik Deutschland', Réseau mouvement européen, Berlin, Janvier 2006. On ne peut non plus nier que plusieurs études économiques ont démontré que l'Euro a profité aux entreprises mais pas aux travailleurs. Il faut aussi prêter attention à ce problème.

limitrophes d'Europe de l'Est ; ou les ouvriers du bâtiment dans le Brandebourg Nord, faisant face à la concurrence polonaise. Certes il y aussi des effets positifs, comme par exemple le cas de ces Allemands traversant la frontière pour faire des achats meilleur marché en Pologne. Il faut néanmoins reconnaître que certaines régions frontalières d'Allemagne devaient faire face à cette réalité, à savoir que les gains de croissance collectifs pouvaient s'accompagner de pertes à l'échelle individuelle. 85 % des Allemands craignaient les délocalisations d'emplois dans des pays à la main d'oeuvre meilleur marché, 74 % s'inquiétaient des conséquences négatives sur leurs avantages sociaux<sup>11</sup>. Une partie notamment de l'électorat potentiel d'extrême droite, dont on a enregistré la progression lors des élections régionales de ces dernières années, est à relier à ce phénomène.

L'élargissement à l'Est, encore mal digéré, a conduit ces dernières années en Allemagne, à un retour de la discussion sur la nécessité d'un « établissement définitif des frontières de l'Europe ». « Après la Roumanie et la Bulgarie il faut que ça s'arrête », voilà le mot-clé de ce débat, qui est étroitement associé à la question de la capacité d'absorption de l'Union. La discussion sur les pays des Balkans par exemple, et sur une nouvelle « vague d'adhésion » est menée avec une extrême prudence, compte tenu de l'opinion du public sur ce thème. Seul 32 % des Allemands (8 % de moins qu'en 2005) plaident pour une poursuite de l'élargissement de l'Union<sup>12</sup>. La Turquie occupe une place particulière dans cette discussion : une majorité de la population allemande s'en méfie. Seulement 30 % environ des Allemands salueraient positivement l'entrée de la Turquie dans l'Europe. L'argument de l'incompatibilité interculturelle, ou plutôt religieuse, a un fort écho en Allemagne<sup>13</sup>. De surcroît, avec plus de 3,5 millions de Turcs sur son territoire, l'Allemagne est dans une situation spécifique. D'une part la question de l'adhésion de la Turquie à l'Europe a des répercussions importantes sur la politique intérieure. D'autre part il est clairement apparu que la troisième génération issue des premiers travailleurs turcs arrivés en Allemagne est, en grande partie, moins bien intégré dans la société allemande. Par ailleurs, les arguments des droits de l'homme (les meurtres d'honneur, les droits des femmes par exemple) sont au coeur du débat allemand sur la Turquie, alors que des arguments sur les conséquences géo-stratégiques d'une adhésion de la Turquie à l'Europe jouent plutôt un rôle mineur. Sur cette question turque, Madame Merkel est dans une position assez inconfortable, dans la mesure où elle est liée par la décision de l'Union de mener des négociations d'adhésion, tandis que son parti plaide pour un « partenariat privilégié » plutôt que pour une adhésion complète. Au moins peut-on dire que l'on manque d'une direction et d'un leadership clairs sur la question turque, et que cela pourrait avoir des répercussions sur la présidence allemande de l'Union, si la crise chypriote venait à occuper l'agenda.<sup>14</sup>

---

<sup>11</sup> Eurobarometer, Spring 2006

<sup>12</sup> Eurobarometer, Spring 2006

<sup>13</sup> Transatlantic Trends 2006 Partners. Key Findings, p. 21.

<sup>14</sup> Le 11.12., le conseil des relations extérieures de l'Union européenne va décider des nouvelles étapes concernant l'adhésion de la Turquie et peut-être envisager de « sérieuses conséquences ».

### 1.2.2. AU SEIN DES PARTIS

Avant d'analyser les positions de chacun des Partis, il peut être intéressant de donner une lecture du programme de la Grande coalition, en le soumettant à une analyse sémantique approfondie. « Tout est langage » disait la psycho-thérapeute Françoise Dolto. Et à la lecture du passage sur la politique européenne du programme de la Grande coalition, on voudrait lui donner raison. Comme on peut le constater, le discours allemand sur la politique européenne a été discrètement modifié.

On est d'abord frappé à la lecture du programme économique de la Grande coalition, des formulations sceptiques à l'égard du marché commun. Entre autres choses, elles stipulent que les compétences de la Commission en matière de régulation devraient être limitées, que l'octroi des aides aux régions devrait à nouveau relever des compétences régionales. L'exigence d'une diminution de l'ingérence de la Commission dans les décisions de politique industrielle allemande ainsi que le maintien des prestations de service régionales et des subventions spécifiques aux régions figurent également dans le programme de la coalition. Y figure également l'exigence de restructuration de la bureaucratie européenne, qui devrait désormais faire partie des tâches principales de la présidence allemande. Cette exigence n'est pas forcément à remettre en cause, il se pourrait même que se soit une bonne chose. Cela montre en tout cas une nouvelle préoccupation en Allemagne pour les répercussions des politiques européennes de régulation, et l'émergence d'une nouvelle sensibilité, inédite dans ses formulations et avec laquelle il faut compter.

La partie du programme de la coalition relative à la politique européenne<sup>15</sup> est plus frappante encore. A côté de l'affirmation que depuis 1998 l'Allemagne a assumé une responsabilité renforcée sur la scène internationale – ce qui témoigne de revendications *nationales* nouvelles et fortes – le programme insiste sur le retour aux paramètres traditionnels de la politique étrangère allemande, à savoir, simultanément, l'intégration européenne et des relations transatlantiques fortes. Ce point de vue est renforcé par des positions, de plus en plus nombreuses, qui, en matière de politique de sécurité, mettent clairement l'accent sur l'OTAN comme condition sine qua non de la sécurité de l'Allemagne, et placent la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) au second plan, voir même à la marge.

On insiste beaucoup sur le strict respect du principe de subsidiarité dans les affaires européennes. On relève aussi un discret « changement de tonalité », qui contraste nettement avec les accents habituels du discours allemand sur l'Europe : la revalorisation de la place de la langue allemande au sein de l'Union par exemple est un nouvel aspect du discours, tout comme le souci d'éviter que les sphères de compétences des Etats membres ne deviennent des coquilles vides. Le souhait de renforcer les pouvoirs du Conseil européen, au cas par cas, de sommer la Commission de retirer des propositions de directives, ce sont là des petits détails

---

<sup>15</sup> Koalitionsvertrag von CDU, CSU und SPD, novembre 2005, chapitre 1 (Wirtschaftspolitik), p. 147 et suivantes : 'Deutschland als verantwortungsbewusster Partner in Europa und in der Welt', <http://koalitionsvertrag.spd.de/servlet/PB/menu/-1/index.html>

qui donnent à la politique européenne de l'Allemagne de « nouvelles couleurs », qui expriment une prudence inédite vis-à-vis de l'Union européenne.

#### LA CDU/CSU

Depuis longtemps, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) fut en Allemagne le traditionnel parti européen et l'un des pères fondateurs du « Traité de Rome », grâce à l'oeuvre de Konrad Adenauer dans les années 50. Pourtant, dans le nouveau programme de la CDU<sup>16</sup>, les craintes liées à l'hyperrégulation, au gaspillage des subventions et au déficit de démocratie dans les institutions européennes ont trouvé leur place, tandis que les magnifiques aspirations européennes se sont estompées. En général, sur le plan strictement langagier, le programme du parti de 2006 semble déjà moins dynamique et plus prudent que celui de 1994. Les formulations juridiques franchement progressistes, telles que : « Ainsi, pour mener à bien ces tâches toujours plus lourdes à assumer, nous voulons déléguer à l'Union européenne les facultés, les compétences et la souveraineté politique nécessaires »<sup>17</sup>, manquent à la nouvelle mouture. La CDU de 2006 reconnaît néanmoins que l'Union européenne est une « Union politique » et en conséquence, plaide clairement pour que la Constitution européenne soit le « traité fondamental sur la vocation constitutionnelle » de l'Union européenne. Tous les élargissements supplémentaires de l'Union sont subordonnés au Traité constitutionnel, ou plutôt à la poursuite de la réforme institutionnelle, et une définition claire des frontières de l'Europe est exigée<sup>18</sup>. Concernant la Turquie, l'Union chrétienne-démocrate se prononce pour des négociations à l'issue ouverte et plaide pour un « partenariat privilégié ». Il manque surtout au programme de la CDU l'ébauche d'une vision stratégique à propos des pays voisins de l'Union européenne et sur l'engagement, ou plutôt la responsabilité de l'Union à l'égard de ses voisins. Le programme du parti reflète aussi une vision encore très statique du processus d'intégration européenne.

#### Le SPD

Malgré Willy Brandt et surtout Helmut Schmidt, qui est associé à la mise en place, en 1978, du Système monétaire européen, résultant de la campagne franco-allemande menée avec Valéry Giscard d'Estaing, le Parti social-démocrate (SPD) n'a jamais pu acquérir la réputation d'un parti pro-européen classique, au même titre que la CDU, bien que le vieux consensus fondamental sur la reconnaissance du rôle positif de la politique européenne repose à égalité sur les deux grands partis populaires. Par ailleurs, le SPD – au contraire de la CDU – a toujours eu à se battre contre des « déviationnistes », en particulier sur le plan régional. En 1996, lors des élections dans le Land de Bade-Wurtemberg, le SPD a tenté de prendre des points avec une campagne « anti-Euro ». Il a récolté son score le plus bas depuis la fin de la guerre : 29%. Récemment, l'ancien chef du SPD, Oskar Lafontaine (qui entretemps a quitté le SPD), a revendiqué un ton critique vis-à-vis de l'Union européenne.

---

<sup>16</sup> ‚Deutschlands Verantwortung und Interessen in Europa und der Welt wahrnehmen‘, motion du bureau fédéral de la CDU Deutschland, lors du 20ème congrès du parti les 27 et 28 novembre 2006 à Dresdes.

<sup>17</sup> CDU Parteiprogramm 1994

<sup>18</sup> une exception étant faite pour la Croatie.

Le programme du SPD<sup>19</sup> met fortement l'accent sur l'Europe en tant que projet pacifique et que modèle social. Sans entrer dans les détails ici, il faut néanmoins souligner que, comme nombre d'autres partis social-démocrates en Europe, le SPD affronte actuellement un problème grave, dans la mesure où les évidentes tendances libérales de la politique européenne l'éloignent de son électorat de base, les ouvriers. Cela vient de ce que la discussion sur l'Europe et celle sur la globalisation se confondent. L'Europe comme « forteresse » ou comme instrument pour dessiner la mondialisation : ce sont les deux pôles du débat. Le SPD, comme d'autres partis de gauche en Europe, fait face au problème croissant de l'émergence d'un discours de gauche de plus en plus extrême, qui a tendance à défendre un protectionisme fort. Parallèlement, on observe la disparition d'une gauche modérée<sup>20</sup>. Le fameux débat déclenché par Franz Müntefering sur les « sauterelles » (c'est-à-dire les hedge funds américains, qui achètent de larges parts dans l'industrie allemande), en est un signe. Le débat qui a secoué l'Allemagne il y a peu sur les nouvelles classes défavorisées (les peu qualifiés, les délaissés...) témoigne lui-aussi des difficultés, pour le SPD, à répondre aux attentes de cette frange de la population<sup>21</sup>. Les syndicats allemands, sur le déclin, partagent le sort des partis, confrontés à la difficulté de moderniser le système de protection sociale sans pour autant tomber dans les recettes d'hier. Comme l'a récemment soulevé le Ministre des finances Peer Steinbrück<sup>22</sup>, il est regrettable que, au SPD comme chez les syndicats, le discours se limite au plan national et ne s'intègre pas dans le plus grand cadre d'une discussion sur le modèle social européen.

#### **Les Verts, le FDP**

En un sens, de tous les partis, les Verts<sup>23</sup> sont ceux qui ont adopté la définition la plus moderne de l'Europe. Selon leur cadre conceptuel, l'Europe doit s'adapter à l'organisation de la globalisation et par conséquent au nouvel ordre international du 21<sup>ème</sup> siècle (Etats faillis, fondamentalismes religieux, privatisation de la violence, etc.) ainsi qu'aux nouveaux processus économiques qui en découlent. Des différents programmes de partis, celui des Verts est celui qui regarde le moins vers le passé. Il ne fait pas référence aux acquis historiques de l'Union et par conséquent, aborde directement les nouveaux enjeux. Il défend notamment l'exportation de l'« Idée de l'Europe » aux pays voisins de l'Union européenne, visant en cela une « Communauté des peuples au sein d'une démocratie cosmopolite ».

Le parti libéral démocrate allemand (FDP) a lui aussi une image ouverte et libérale de l'Europe, mais reste « classique » dans son expression. En tout cas, il est très loin de porter le débat.

---

<sup>19</sup> Grundsatzprogramm der Sozialdemokratischen Partei Deutschlands.' Conclusions du débat de clôture du congrès du parti social-démocrate allemand le 20 décembre 1989 à Berlin, modifiées lors des journées du parti à Leipzig le 17 avril 1998.

<sup>20</sup> „Wenn dir Mitte einknickt“, in die Zeit, 30. November 2006, no 49, p. 3.

<sup>21</sup> Le ministre-président du Rhénanie-Palatinat, Kurt Beck, a récemment utilisé la notion « Unterschicht » pour la première fois dans ce débat.

<sup>22</sup> „Zurück, zurück, zur Seite, vor“, in die Zeit, 30. November 2006, no 49, p. 5.

<sup>23</sup> ‚Die Zukunft ist grün‘, programme fondamental du parti Bündnis 90/ Die Grünen, 15 au 17. März 2002.



**Les autres : la gauche (die Linke, PDS), la DVU, le NPD**

On trouve les idées protectionnistes, nationales et par conséquent anti-européennes chez les partis d'extrême-droite, l'Union du peuple allemand (DVU) et le parti national-démocrate allemand (NPD). La « gauche » (le parti du socialisme démocratique, PDS) refuse également une Europe libérale et ouverte et doit donc être décrite comme anti-européenne au sens moderne. Il ne s'agit pas de dire, avec cette analyse, qu'une Europe moderne doit dissoudre le consensus social – au contraire –, mais pas au prix de l'engourdissement des vieux systèmes sociaux, comme le propose justement la « gauche » (PDS).

L'analyse des positions des partis devrait être menée plus dans le détail. Néanmoins, l'essentiel à retenir est qu'actuellement, aucun parti en Allemagne ne porte avec engagement et courage le débat sur l'Europe – et, face à l'effritement du paysage politique, les deux grands partis populaires ne peuvent, de fait, plus se le permettre<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> On observe une situation semblable dans beaucoup d'autres Etats-membres.

## II – Objectifs de la présidence allemande de l'Union

Parce que la présidence allemande est importante pour relancer les paramètres de la politique européenne allemande, et ceci sur fond d'une opinion publique décomposée (comme esquissée prédemment), cette présidence est, depuis longtemps déjà, au centre des préoccupations. Et voilà pourquoi les fonctionnaires allemands s'efforcent de réduire les attentes sur ce que l'Allemagne peut faire en six mois de Présidence, entre janvier et juin 2007. Cette présidence allemande porte beaucoup d'enjeux : l'Allemagne est le plus grand des Etats de l'Union et, en tant qu'Etat pivot (avec sa double orientation : pro-européenne et pro-transatlantique), elle est sans doute le plus important. D'autre part, l'Union européenne est plongée dans une crise constitutionnelle profonde, déclenchée par la France, partenaire stratégique de l'Allemagne. Il faut ajouter à cela un essouffement général de l'élargissement. La présidence allemande coïncide de surcroît avec le cinquantième anniversaire du Traité de Rome. Lors du sommet-anniversaire, le 24 mars, à Berlin, l'objectif est de dépasser les acquis, de donner une nouvelle légitimation à l'Union et de fonder un ambitieux programme politique, qui décidera de son avenir. Il s'agira également de tenter une définition des défis, objectifs et devoirs de l'Union européenne pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

La présidence allemande a devant elle des défis difficiles à relever. Un espace béant sépare les attentes de la marge de manoeuvre effective de l'Allemagne. Les élections en France seront un handicap supplémentaire pour faire avancer la question de la constitution. Pendant la campagne présidentielle, la France ne sera pas en mesure de contribuer pleinement à la traditionnelle dynamique franco-allemande. Une crise internationale peut aussi venir perturber la présidence allemande, et modifier l'agenda, écartant des priorités le dossier de la politique énergétique de l'Allemagne. Le conflit entre la Turquie et Chypre, le Kosovo et la stabilisation des Balkans occidentaux, l'Irak et l'Iran, comptent parmi les situations à risque qui pourraient nécessiter une gestion de crise.

Tout cela montre clairement qu'il ne faut pas attendre de la présidence allemande une percée politique remarquable sur le dossier de la réforme institutionnelle de l'Union. Au contraire, le gouvernement allemand s'efforce de faire entendre que l'Allemagne conçoit son passage à la tête du conseil européen comme une présidence de « médiation » et que l'esquisse d'un projet de réforme ne viendra pas de l'Allemagne. L'objectif est plutôt de créer une « écoute active »<sup>25</sup> – une écoute « non directive » –, de manière à restaurer le lien qui devrait unir les pays membres. Si possible, à l'issue des six mois de présidence, il faudrait établir une « feuille de route » et un calendrier fixant des objectifs bien définis, qui devront inclure la question de la constitution, ou plutôt de la réforme institutionnelle.

---

<sup>25</sup> „aktives Zuhören“

On annonce désormais, que la présidence allemande se déroulera en trois temps : en premier lieu, jusqu'au sommet de début d'année, les questions liées à l'Agenda de Lisbonne et le thème de l'énergie seront abordés. La deuxième phase sera consacrée à la préparation du cinquantième anniversaire du Traité de Rome, qui devrait être célébré lors d'un sommet exceptionnel à Berlin, le 24 Mars. Enfin, la troisième et dernière phase, jusqu'au sommet de Juin devrait être mise à profit pour aborder la question de l'avenir de la Constitution européenne. D'autres thèmes importants pourraient jouer un grand rôle : d'abord les questions de justice et de sécurité en général, les problèmes des politiques migratoires et de la lutte antiterroriste en particulier ; l'ensemble des questions relatives à la politique de voisinage de l'Union européenne, qui doivent être réévaluées dans le cadre d'une « politique européenne de voisinage *plus* » ; le développement d'une stratégie européenne en Asie centrale ; enfin, la préparation de la révision de « l'accord de partenariat et de coopération avec la Russie », qui sera reconduit en Novembre 2007. En Allemagne et au-delà, cette question a d'ores et déjà déclenché un débat sur une nouvelle « Ostpolitik » de l'Union européenne<sup>26</sup>. A cela s'ajoutent des thèmes et idées nouvelles, comme par exemple l'idée d'une zone transatlantique de libre-échange, qui est promue par quelques-uns<sup>27</sup>. L'agenda est donc à la fois chargé et complexe<sup>28</sup>.

## 2.1. LE SOMMET DE PRINTEMPS

La présidence allemande du conseil va donc s'engager sur les thèmes définis par l'Agenda de Lisbonne, et singulièrement sur les questions du démantèlement de la bureaucratie et de l'achèvement du Marché Commun – dans les secteurs des Télécommunications et de l'Energie notamment. Voilà donc, à première vue, un agenda aux thèmes très techniques, qui doit pourtant être mis en rapport avec les différents débats de la politique intérieure allemande. Derrière le souhait d'une relance de l'Agenda de Lisbonne on trouve surtout le souhait de démontrer qu'un lien unit cet Agenda à la croissance et à l'emploi. Des politiques de régulations mieux coordonnées, une plus grande marge de manoeuvre, plus d'efficacité : ce sont les notions-clés, qui permettront de préserver la compétitivité de l'espace économique de l'Union dans le contexte de la mondialisation. Ce défi résulte de la nécessité de rendre l'Union européenne plus proche des citoyens, et de mettre fin aux préjugés répandus et nombreux sur « Bruxelles et son obsession régulatrice ». A ce propos, il faut mettre l'accent sur les questions liées à l'innovation, c'est-à-dire sur les efforts communs des pays membres dans les domaines

---

<sup>26</sup> Iris Kempe: 'From a European Neighbourhood Policy toward a New Ostpolitik. The potential impact of German Policy', article en cours d'impression, *Medzinarodne otazky (International Issues)*, Bratislava 2006, p. 10.

<sup>27</sup> En particulier, mais avec retenue cependant, par le porte-parole pour la politique européenne de la CDU, Matthias Wissmann, membre du Bundestag allemand. On attend de ce thème qu'il soulève des tensions des deux côtés de l'Atlantique. Il faut les éviter et empêcher qu'elles menacent les discussions sur la Constitution européenne.

<sup>28</sup> Dans cet article, il n'est pas question de traiter également toutes les questions de l'agenda, mais essentiellement les questions liées aux relations franco-allemandes et aux relations transatlantiques. On mettra donc l'accent sur « les trois phases » de la présidence allemande et sur la « nouvelle Ostpolitik », tandis que les autres thèmes, et la coopération dans les domaines de la justice et de la sécurité en particulier, ne seront pas abordés.

de l'éducation, de la recherche et du développement. Cela est à relier au thème de la politique énergétique. Dans ce domaine, des innovations techniques majeures doivent être développées en lien avec les préoccupations climatiques.

Simultanément, la politique énergétique doit être remise au premier plan. Lors du sommet de printemps, l'Allemagne doit soumettre aux pays membres, un « plan d'action européen pour la politique énergétique », qui avait été commandé durant la présidence autrichienne, sous la pression de la crise du gaz et des oléoducs en Ukraine. Ce thème est nouveau pour l'Union européenne, il est aussi très sensible et d'une grande complexité. La Commission européenne n'a pas encore de compétences formelles dans le domaine de la politique énergétique et, dans ce secteur industriel sensible, « les intérêts nationaux » jouent un rôle crucial. Il faut ajouter à cela le panel des acteurs non-étatiques, les grandes entreprises du secteur de l'énergie en particulier. Par ailleurs, le thème de la politique énergétique entretient un lien étroit avec de nombreuses questions de la future politique étrangère de l'Union, dont sa politique de voisinage, ses relations avec la Russie et sa stratégie en Asie centrale.

Le sommet de printemps permettra donc d'observer les premiers pas de l'Union européenne dans ce domaine complexe. La présidence allemande va notamment s'efforcer de parvenir à un accord interne de l'Union européenne sur les questions liées au climat et à l'énergie. Cet accord est essentiel dans la perspective du sommet du G-8, que l'Allemagne préside également en 2007.

Il n'est bien sûr pas question de viser une forme de « politique énergétique commune », ni même une « communautarisation de la politique énergétique européenne » dotée d'une armature institutionnelle. Les questions relatives à l'« Énergiemix » (comment répartir l'approvisionnement énergétique entre le pétrole, le gaz, les énergies renouvelables, le nucléaire, etc...) devront également rester entre des mains nationales ; cela sera certainement souligné. A ce sujet, l'Allemagne est dans une situation de politique intérieure délicate : la Grande Coalition débat actuellement pour savoir si, comme le soutenait le Ministre de l'économie Michael Glos, la sortie du nucléaire, normalement définitivement acquise, ne devrait pas être reconsidérée.

Un consensus européen devrait donc être atteint sur la recherche et le développement dans le domaine de l'énergie, sur les énergies renouvelables, les économies d'énergie, la diversification de l'approvisionnement énergétique et la sécurité énergétique. Une position commune vis-à-vis de l'avenir du protocole de Kyoto devrait également être trouvée. Tous ces enjeux, pris dans le détail, dissimulent de graves problèmes : plusieurs pannes de courant ont montré récemment les faiblesses des réseaux allemands et européens d'électricité et les carences des infrastructures pour l'approvisionnement énergétique, qui empêchent le bon fonctionnement du transfert d'énergie au sein de la zone euro. A cela s'ajoutent les questions relatives aux monopoles nationaux du secteur de l'énergie, dont on a vu les conséquences ces derniers mois avec l'échec de plusieurs tentatives d'acquisition transnationales (le projet d'O.P.A. de l'Allemand Ruhrgas AG sur l'espagnol Endesa a échoué ; la France soutient la fusion des deux entreprises françaises Gaz de France et Suez pour empêcher la prise de contrôle de Suez par l'italien Enel). En définitive, l'achèvement du marché commun dans le domaine de l'énergie,

devrait être le premier pas sur le chemin (semé d'embûches) qui mène à une politique européenne commune dans ce secteur.

## **2.2. LE SOMMET DU 50EME ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE ROME**

Le cinquantième anniversaire du Traité de Rome tombe pendant la présidence allemande de l'Union et il faut saisir cette occasion pour adopter une déclaration politique ambitieuse sur l'avenir de l'Union européenne. L'objectif est de rédiger une courte déclaration, qui devra être préparée au plus haut niveau. Cette déclaration devra mettre l'accent, moins sur les réussites passées de l'Union, que sur son avenir : les nouvelles chances, les défis et les objectifs de l'Union européenne au 21<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit fondamentalement d'essayer de développer une nouvelle légitimation, une nouvelle histoire « fondatrice » de l'Union européenne, à un moment où l'argument classique de la garantie de la paix n'est plus suffisant aux yeux de nombreux citoyens. Rapprocher l'Union des citoyens et rendre visible les domaines où elle leur est véritablement utile (lorsqu'elle garantit la compétitivité de l'économie européenne par exemple) devraient être les éléments centraux de cette déclaration.

Un autre aspect important sera de mettre l'accent sera sur la capacité d'action de l'Union européenne en matière de politique étrangère et sur sa propension à assumer des responsabilités sur la scène internationale.

La commémoration du Traité de Rome doit aussi être l'occasion d'encourager un mouvement de rapprochement vers les citoyens et d'amener le débat européen aux niveaux de la politique locale et régionale. Le Bundestag allemand a d'ores et déjà décidé qu'une discussion, ou plutôt un évènement sur l'Europe, devait avoir lieu dans toutes les circonscriptions. De surcroît, à l'occasion de cette commémoration, de nombreux forums citoyens et associations européennes se sont mobilisés pour organiser un grand débat public, et pour préparer et proposer des évènements dans le cadre du cinquantenaire.

## **2.3. LE SOMMET DE JUIN**

La dynamique qui se dégagera peut-être de cette déclaration sera décisive pour les ambitions de la présidence allemande pour la Constitution européenne. En réalité, dans ce domaine, la situation est difficile. L'objectif déclaré de la présidence allemande est de re-dynamiser le processus, et éventuellement, de soumettre une feuille de route et un plan pour de nouvelles procédures de ratification, au sommet de juin. Il n'est pas question pour autant, de proposer des solutions concrètes pour sortir l'Union européenne du cul-de-sac où elle s'est égarée avec les référendums français et néerlandais. La présidence allemande tient à conserver autant de substance qu'il est possible du premier essai de constitution, et ne veut pas se contenter d'en sauver quelques points particuliers. C'est là son premier objectif politique. Par ailleurs, elle cherchera à défendre l'idée selon laquelle un « oui » à la Constitution a autant de poids et d'importance juridique qu'un « non ». Les 18 prochains « oui » ne pourront donc pas être simplement effacés. Pour l'Allemagne, la Constitution européenne n'est donc pas (encore) « morte », comme on le dit déjà dans d'autres Etats membres. On pourra cependant se

demander si la position allemande reflète encore « l'opinion majoritaire » au sein de tous les Etats de l'Union. Car même si la France et Les Pays-Bas trouvent des solutions constructives après les deux « non », pour faire avancer la question du Traité constitutionnel, on ne peut attendre, à ce jour, des Anglais, des Polonais, des Tchèques, des Danois et des Suédois – parmi d'autres –, qu'ils ratifient le Traité dans sa forme actuelle. D'autre part, le camp des pays qui ont comme ambition de porter véritablement la responsabilité politique du Traité est plutôt mince. En font partie, l'Allemagne, au premier chef, l'Italie, le Luxembourg et la Belgique. Beaucoup d'autres Etats membres restent probablement fidèles au Traité de manière formelle, mais ne se battraient pas pour lui ou pour offrir des solutions à l'impasse institutionnelle dans laquelle se trouve l'Europe.

L'Allemagne devra donc faire face à un difficile exercice d'arbitrage : il ne faudra, ni freiner les ambitions, ni se fixer des objectifs trop élevés, le débat sur la ratification étant en effet au point mort. Il est bien difficile alors, de savoir si le Traité constitutionnel dans sa forme actuelle a encore un avenir, et si oui, lequel ; difficile aussi de savoir avec quelles modifications il pourrait être éventuellement ratifié. Plusieurs options sont actuellement à l'étude :

- La première consiste à supprimer la partie III, la plus complexe et la plus longue du Traité constitutionnel, la moins accessible pour les citoyens et qui a joué un rôle décisif dans le rejet du Traité par référendum. Le point de vue juridique dominant est cependant qu'une omission de la partie III n'est pas envisageable, dans la mesure où cette partie comprend l'ensemble des « acquis communautaires » définis dans les Traités précédents et qui doivent être préservés.
- La proposition inverse est d'ajouter au Traité une série de chapitres concernant plus directement les citoyens, notamment sur les thèmes du marché du travail et de l'Europe sociale, de la migration ou de l'énergie, cela afin d'améliorer la pertinence de la Constitution sur des thèmes touchant directement les citoyens de l'Union. La solution, dont on entend beaucoup parler, n'est donc pas de retirer des chapitres, mais d'en rajouter. Cette option aurait par ailleurs le mérite de ne pas poser de problèmes juridiques. Reste à savoir si un Traité ainsi revisité, aurait plus de succès lors de la phase de ratification, en France et aux Pays-Bas notamment, où les citoyens pourraient interpréter les chapitres rajoutés comme une manière de faire passer le texte en contrebande.
- Plusieurs propositions de remaniement du Traité ou de suppression de certains points précis sont également discutées. Parmi ces propositions, on trouve celle du candidat à la Présidence de la République, Nicolas Sarkozy. Dans son discours du 8 septembre, il a émis l'hypothèse d'un projet en deux temps : commencer par adopter un « Mini-Traité », pour ensuite reprendre de nouvelles discussions sur la constitution. Cette proposition fut accueillie avec circonspection par les Allemands, pour qui les ambitions définies par l'actuel Traité ne doivent pas être abandonnées pour le moment. Cette solution (partielle) est cependant étudiée par les Britanniques, avec l'idée que l'on pourrait ainsi éviter la « grande Constitution ».

Au-delà du débat sur les options concrètes, on ne peut cacher qu'il y a en Allemagne de plus en plus de voix pour dire qu'une Constitution européenne n'est pas absolument nécessaire – comme on l'a longtemps juré. Une réforme institutionnelle d'envergure à l'horizon 2009 ne serait pas non plus indispensable. Pendant des années, il y eut un large consensus dans le débat allemand sur l'idée qu'élargissement et approfondissement devaient aller de pair et que, en conséquence, les élargissements successifs s'accompagnaient nécessairement d'avancées de la réforme institutionnelle, même s'il ne s'agissait pas d'une Constitution. Cette tendance est également apparue dans la discussion récente sur la faculté d'absorption de l'Union européenne – sa « capacité d'intégration » – face aux éventuels élargissements à venir. Dans ce registre, les possibilités institutionnelles et financières de l'Union, ainsi que « l'acceptation de la population » comptent parmi les critères de la capacité d'absorption. Il semble pourtant que des évolutions se font jour dans le débat, pour dissoudre cette interdépendance, et ne plus soumettre l'accomplissement de nouvelles étapes de l'élargissement à l'adoption d'une Constitution européenne. Entre-temps, on a pu entendre que, dans le cas de l'entrée de la Croatie dans l'Union par exemple, d'autres solutions juridiques étaient envisageables. Ainsi, la Croatie est déjà en pourparlers avec l'Union européenne, sans qu'il soit question d'une réforme institutionnelle préalable<sup>29</sup>. A ce propos, les intentions sont partagées et le débat oppose deux camps aux motivations divergentes : les uns, favorables par principe à l'élargissement (au moins pour la Croatie, la Turquie et les Etats des Balkans Occidentaux), considèrent qu'un échec de la Constitution ne devrait justement pas menacer, pour le moment, la possibilité de nouvelles adhésions ; les autres, sceptiques à l'égard de l'élargissement, et dont l'engagement en faveur de la Constitution est moins que faible, considèrent, ou plutôt espèrent, que sans Constitution – ou sans une réforme substantielle des institutions – aucune nouvelle entrée dans l'Union n'aura lieu, hormis peut-être celle de la Croatie.

Dans ce contexte, il est peu probable que l'Allemagne, qui plaide pour la reprise du processus d'adoption du Traité constitutionnel, soutienne l'idée que le projet d'une Europe constitutionnelle, comme certains le réclament, soit mené à bien dans un groupe restreint de pays, une sorte de « noyau dur » de l'Europe, à l'exclusion de ceux qui n'ont pas ratifié le Traité.

En effet, même en Allemagne, pour ce qui est du Traité constitutionnel, la volonté politique fait défaut. La chancelière Angela Merkel, dans un discours important, prononcé le 8 novembre 2006 devant la Société Allemande pour la Politique Etrangère, a d'ailleurs à peine mentionné la Constitution européenne. On peut en déduire que l'Allemagne ne veut pas faire dépendre la réussite de sa présidence de l'Union d'une avancée sur la question constitutionnelle et qu'elle souhaite au contraire concentrer ses efforts dans certains domaines plus pratiques, pour y obtenir des progrès notables : progrès sur les questions de la politique extérieure commune et

---

<sup>29</sup> Seule cette clause du Traité de Nice (Article 213 (1)) devrait alors être modifiée, selon laquelle, avec le passage à 27, le conseil européen doit décider à l'unanimité d'un système de rotation à la Commission européenne, le nombre de Commissaires devenant alors inférieur au nombre de pays membres. Cependant, pour la présidence allemande, l'édification de cette décision officielle n'est, pour l'instant, pas une priorité.

de la politique de sécurité et de défense<sup>30</sup>, progrès dans les débats au sein de l'OMC, dans les domaines de la politique énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique. C'était là du moins, les quatre points mentionnés explicitement dans le discours de Madame Merkel, et force est de reconnaître que trois d'entre eux (l'OMC, l'énergie, la lutte contre le réchauffement climatique) ne relèvent pas exclusivement des questions européennes mais comptent aussi parmi les grands thèmes du G-8. Cela montre en tout cas que la Constitution ne sera pas le dossier majeur de la présidence allemande de l'Union. On verra si ce « profil bas » est de nature strictement tactique.

#### 2.4. OBJECTIFS POUR LA POLITIQUE DE VOISINAGE DE L'UNION

Pour ce qui est de la politique énergétique, de la politique de voisinage de l'Union et de la stratégie pour l'Asie centrale (l'une des ambitions de la présidence allemande), rien ne peut être fait sans une réévaluation de la politique européenne à l'égard de la Russie, d'autant qu'en novembre 2007, « l'accord de partenariat et de coopération » entre l'Union européenne et la Russie doit être renouvelé. Dans ce contexte, en Allemagne et ailleurs, un débat animé sur la nouvelle « Ostpolitik »<sup>31</sup> de l'Union européenne s'est fait jour. Dans ce débat, l'Allemagne attache une importante attention à sa relation particulière avec la Russie. Mais cette discussion va cependant dépendre de deux facteurs décisifs :

- Tout d'abord, toute discussion sur la relation de l'Union européenne avec la Russie doit être vue dans un cadre transatlantique. Le partenariat européen avec la Russie doit se faire en coordination avec la politique américaine.
- L'issue du débat dépendra ensuite des conceptions et des orientations politiques franco-allemandes. Cela vient de ce que Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont lancé il y a quelques années l'idée d'un axe « Paris-Berlin-Moscou », suscitant d'ailleurs le mécontentement de certains autres pays européens, de la Pologne et des Etats baltes en particulier. Après les élections en France, la nouvelle orientation de la politique française sera décisive, aussi bien pour ce qui est de son rapport avec la Russie que de sa relation avec les Etats-Unis.

Pour l'Allemagne et la France, il est difficile d'avoir un point de vue commun sur l'Est et la Russie. Ce fut d'ailleurs toujours le cas. Dans les années 70 déjà, lorsque l'Allemagne, sous Willy Brandt, avait initié la « Politique d'ouverture à l'Est »<sup>32</sup>, la France du Président Pompidou s'était montrée frileuse. Dans les discussions sur l'entrée des pays de l'Est dans l'Union – la pomme de discorde de la dernière décennie –, la France fut réticente, considérant – à tort du

---

<sup>30</sup> « PESC/PESD »

<sup>31</sup> Voir Iris Kempe, op. cit.

<sup>32</sup> die „Politik des Wandels durch Annäherung“



reste – l'Europe de l'Est et la « Mitteleuropa » comme « l'arrière-cour » de l'Allemagne<sup>33</sup>. Les propos sur la « Mitteleuropa » revêtirent parfois un caractère presque mystique dans certaines revues politiques françaises. Plus tard, avec l'impair de Jacques Chirac en réaction à la prise de position de certains Etats d'Europe centrale et d'Europe de l'Est lors de la crise irakienne en 2003 (« ils ont encore raté une occasion de se taire »), la France avait perdu, pour un temps, une partie de son capital de sympathie. Et les vieux points de désaccords réapparaissaient dans les discussions sur la politique européenne de voisinage (PEV).

L'un des points de tension est de savoir s'il faut établir une distinction entre l'aide financière accordée aux voisins de l'Est d'une part et aux voisins du Sud (de l'espace méditerranéen) d'autre part. Lors du conseil européen d'Essen en 1994, l'Allemagne et la France avaient déjà discuté de la possibilité d'octroyer des aides financières différenciées aux pays ayant une « vocation à rejoindre l'Union » et à ceux qui n'y étaient pas destinés. Ce même débat couve encore aujourd'hui au sein de l'Union européenne, où la France, mais aussi, tous les pays du Sud de l'Union (le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce) défendent le principe d'une « égalité de traitement » pour les pays limitrophes du Sud, quand bien même ceux-ci ne sont pas voués à intégrer l'Union. Et quand bien même la géostratégie française serait orientée au Sud et la géostratégie allemande à l'Est, il serait temps alors de lancer une convergence et une synergie franco-allemande.

A ce propos, la présidence allemande veut justement contourner les clivages entre « Est » et « Sud », et mettre l'accent sur « l'individualisation » de la politique de voisinage, c'est-à-dire, sur l'essor des initiatives bien adaptées à la situation spécifique de chaque pays. L'Allemagne souligne aussi, qu'insister sur la stratégie en « Asie centrale », n'est pas une façon d'imposer ses priorités, mais relève d'un partage rationnel des tâches. En effet, avec les présidences à venir du Portugal et de la Slovaquie, l'Allemagne est engagée de facto dans une Présidence à trois de 18 mois. Se concentrant sur l'Asie centrale, elle laisse ainsi au Portugal, qui a plus d'expertise en la matière, le soin de s'occuper des perspectives de la politique de voisinage en direction des Etats limitrophes du Sud de l'Union.

Mais le problème fondamental de la politique de voisinage réside bien plus dans le fait que la plupart des pays limitrophes de l'Union européenne attendent quelque chose que l'Europe ne veut pas donner, à savoir une perspective d'adhésion. L'approche de l'Allemagne pour sa présidence est donc de développer une politique de voisinage « plus ». Ce que cela signifie exactement n'est pas encore très clair. Cela vient de ce que la politique de voisinage n'est le « bébé de personne » : tous y ont un intérêt, mais aucun des Etats de l'Union pris isolément n'y a de véritable intérêt. La question est plutôt de savoir ce qu'on pourra offrir aux pays voisins, une fois la perspective d'adhésion mise de côté, et si ces pays ne dédaigneront pas ce

---

<sup>33</sup> à tort, car, non seulement la France est très impliquée économiquement dans ces pays (avec ces marques de grande distribution – Auchan, Carrefour – par exemple), mais de plus, dans les années 20, les pays d'Europe de l'Est étaient, pour la France également, un « cordon sanitaire ». La France, forte d'un grand poids politique dans cette région, aurait pu construire une relation étroite avec ces pays.

qu'on pourra effectivement leur donner<sup>34</sup>. Les perceptions et les aspirations sont ici très importantes. Le fait est que, pour être substantielle, une politique de voisinage « plus », même sans perspective d'adhésion, a un coût, direct ou indirect, que l'Allemagne et les autres pays de l'Union doivent prendre en charge, et qu'une telle politique nécessite des choix de politique intérieure. Qu'il s'agisse d'une ouverture du marché commun aux produits ou aux travailleurs (on discute actuellement du concept de « Deep Free Trade Zones), d'une liberté de circulation ou d'aides financières directes, cette politique de voisinage aura, quoi qu'il arrive, un coût (quand bien même on peut en attendre des retombées positives). Le fossé entre les « coûts de court terme » et les « avantages de long terme » est difficile à franchir. En effet, dans le discours politique sur l'Europe de tous les Etats membres, on omet de dire combien le développement politique et économique des pays voisins de l'Union compte dans la résolution des problèmes intérieurs les plus urgents de presque tous les pays membres. Qu'il s'agisse de la criminalité, de la contrefaçon, du travail clandestin, de l'immigration, de la sécurité énergétique ou de la lutte contre le terrorisme, qu'il s'agisse de dynamisme économique et de nouveaux marchés, pour toutes ces questions, le comportement de l'Union européenne à l'égard de ses voisins sera décisif. L'Europe ne peut pas se construire *sans* ni *contre* ses voisins !

La France et l'Allemagne ont intérêt de développer des stratégies plausibles, dynamiques et vraiment concrètes pour l'Est et le Sud de l'Union européenne. Elles sont également appelées à jouer un rôle essentiel dans les négociations d'adhésion avec la Turquie et la Croatie et pour concrétiser les perspectives d'adhésion pour les Etats des Balkans occidentaux. Or, le danger est grand que, justement dans ces deux pays, des forces politiques travaillent à empêcher tout progrès dans ce sens. Dès lors, la France et l'Allemagne ont plus que jamais besoin d'un débat urgent sur les coûts (les conséquences) politiques, économiques et géo-stratégiques d'un « non-élargissement », plutôt que de discuter uniquement des (prétendus) coûts de l'élargissement.

En effet, plus que dans d'autres Etats, le débat de politique européenne en Allemagne et en France est plutôt au point mort. Il y est aussi fortement marqué par un discours qui ne peut envisager l'approfondissement de l'Union européenne au-delà de frontières et d'objectifs fixes. Cette double « fixité » est un double anachronisme. Le débat sur la « finalité » de l'Union européenne n'a pas de sens, dans la mesure où, comme toute politique, l'Europe est processus et un projet et ne saurait être un « produit fini ». Plus que jamais, la force de l'Union est de ne pas être statique, d'être flexible et de pouvoir réagir face aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle. La France et l'Allemagne ont besoin d'une modernisation de leur débat européen actuel. Le concept de géostratégie européenne et d'intérêts européens doit être introduit, pour débarasser la politique de voisinage de ses relents d'altruisme. Cette politique n'est pas une aide

---

<sup>34</sup> Pour plus de précisions et sur l'application des principes de « géométrie variable » et d' « intégration par palliers » dans la politique de voisinage de l'Union, voir Charles Grant : 'Europe's Blurred Boundaries. Rethinking enlargement policy and neighbourhood policy', CER 2006.

condescendante. L'avenir des pays limitrophes fait partie intégrante des intérêts stratégiques européens.

## 2.5. UNE NOUVELLE « OSTPOLITIK » DE L'UNION EUROPEENNE

Pour ce qui est de la relation avec la Russie, beaucoup dépend de l'Allemagne et du positionnement de la France après les élections ; de leur accord – ou non – sur cette question. Quelques orientations devraient déjà être définies pendant la présidence allemande ; les véritables préparatifs pour le renouvellement de « l'accord de partenariat et de coopération » avec la Russie ne devraient cependant commencer sérieusement qu'à l'été.

Au cours de l'histoire, l'Allemagne et la France se sont continuellement disputées l'influence en Russie, et se sont faites concurrence pour peser dans la politique russe. Le traité de « Rapallo » fut longtemps un traumatisme pour la France. Il est dans la tradition (gaulliste) de la politique étrangère française de chercher une « marge de manoeuvre autonome » en mettant à équidistance l'(ex-)URSS et les Etats-Unis (on se rappelle du mot du président Charles de Gaulle lors de sa visite à Moscou en 1966 : « Le grand peuple français salue le grand peuple russe »). A l'inverse, bien qu'elle fut liée étroitement à la Russie pendant plusieurs siècles, non seulement l'Allemagne doit sa survie aux Etats-Unis, mais, de 1947 à 1989, face à l'URSS, elle dut s'assurer de la protection américaine. Elle fut par conséquent transatlantique. A l'égard des Etats-Unis et de la Russie, il n'y eut donc pas souvent de « pas de deux » franco-allemand.

Tous ces paramètres de la politique étrangère allemande et française ont-ils aujourd'hui disparu ? Il serait un peu précipité de l'affirmer : les anciens jeux de puissances subsistent dans les tentatives actuelles de dessiner une nouvelle configuration des relations, entre Paris, Berlin et Moscou d'une part, entre l'Europe, la Russie et les Etats-Unis d'autre part. Le « thermomètre »<sup>35</sup>, qui donne le niveau du capital de sympathie dont jouissent les autres pays en Allemagne, indique que les Allemands placent quasiment à égalité les Etats-Unis et la Russie. Cela dégage pour ainsi dire l'Allemagne de l'étau de l'histoire.

Naturellement, ces questions relatives à « l'échiquier » des puissances ne concernent pas directement la présidence allemande de l'Union européenne. Et pourtant, il est important de noter que l'Allemagne (par nécessité) tâche d'améliorer nettement sa relation avec l'Amérique, tout en essayant de revaloriser son partenariat avec la Russie.

L'Allemagne occupe là une position clé, bien que cette position ne soit pas définitivement établie. Dans les conversations politiques berlinoises, on trouve en ce moment des indications sur des divergences d'approche sur la question russe entre la Chancellerie d'une part, les Affaires étrangères d'autre part. Tandis que la chancière, sous la pression de l'opinion, s'applique à remettre en cause la grande intimité que l'Allemagne, sous le chancelier Schröder,

---

<sup>35</sup> GMF, Transatlantic Trends 2006, Key Findings. Les Etats-Unis occupent le 53ème rang de cette « Sympathie exprimée », la Russie le 50ème rang.

avait avec la Russie, le Président Poutine – et Gazprom ! –, tandis qu'elle ose un ton critique, sur les conditions de travail des ONG ou sur la Tchétchénie, alors enfin, qu'elle défend une « européisation » de la politique allemande envers la Russie, le ministère des Affaires étrangères, sous le ministère de Franz-Walter Steinmeier, le confident de Schröder, semble vouloir imposer une orientation nettement « allemande » dans le dossier russe, ce que certains décrivent déjà comme une politique de la « Russie d'abord ». Le fait est cependant, que l'Allemagne a d'importants intérêts « nationaux » à défendre face à la Russie, et parmi les Etats de l'Union européenne, elle occupe une position « hégémonique » pour cette question de politique étrangère : l'Allemagne y a les plus gros intérêts économiques, il existe dans l'industrie un « lobby russe » très actif (et peu porté à la critique). En comparaison de ses partenaires européens, l'Allemagne se distingue par une grande interdépendance financière et bancaire avec la Russie – et aussi par une forte dépendance énergétique. 60 % du gaz naturel allemand vient de Russie, et les entreprises allemandes (Ruhrgas, Winterhall) participent à hauteur de 51 % aux investissements pour le nouveau projet d'oléoduc en mer baltique, qui contourne les Pays baltes et la Pologne. Nulle part dans l'Union européenne les divergences sur le thème de la Russie ne sont aussi grandes qu'entre la Pologne et les Pays baltes (et même l'ensemble des pays de l'ancien bloc de l'est) d'une part, qui ont une confiance bien moindre envers la Russie, et d'autre part les pays de l'Ouest de l'Europe, bien plus disposés à coopérer. Cela apparaît très nettement aujourd'hui dans le fait que la Pologne, se référant à la non-ratification de la Charte de l'énergie, met son veto au renouvellement de l'accord de partenariat avec la Russie.

Aussi convient-il de se demander comment l'Allemagne, pendant sa présidence de l'Union, pourra jouer un rôle de « médiateur sincère » dans la discussion sur la politique européenne à l'égard de la Russie. On peut comparer la position de l'Allemagne dans le cas de la question russe à sa position dans les discussions pour l'Euro : l'Allemagne avait la monnaie la plus forte et la plus importante du système monétaire européen, et pourtant ce fut en définitive l'intérêt de l'Allemagne d'abandonner sa position dominante pour laisser place à la monnaie unique. Dans un marché commun et au sein d'une union monétaire, il n'est pas forcément avantageux d'assurer ses propres préférences et de tirer la couverture vers soi : si le gaz russe devait contourner la Pologne et les pays baltes pour alimenter l'Allemagne, cela pourrait malgré tout poser des problèmes à la République fédérale. Il faudrait se demander si l'Allemagne serait prête, comme elle le fit pour l'Euro, à « européeniser » sur le long terme sa relation particulière avec la Russie, et à penser en termes européens le triangle stratégique de la politique énergétique, de la politique de voisinage et de la politique à l'égard de la Russie. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer l'importance de la position française face à cette alternative : soutenir une Allemagne faisant cavalier seul, ou une « européenisation » de la question russe, dans le cadre d'une relation transatlantique forte.

## III – Le couple franco-allemand : un coup d’œil sur le passé et un regard vers l’avenir

Une étude de la politique européenne de l’Allemagne ne saurait passer sous silence sa relation avec la France, qui en constitue un des piliers. La relation franco-allemande, qui connut son apogée sous l’ère Mitterrand-Delors-Kohl, n’a pas toujours été aisée. Les disputes sur l’Euro, la politique extérieure commune, la politique de sécurité et de défense, la PAC et les questions budgétaires ont marqué les années 90<sup>36</sup>. Traditionnellement, du reste, ces disputes ont contribué à l’efficacité du couple franco-allemand. En effet – ces deux pays incarnant des conceptions radicalement opposées de la forme de l’Etat (l’Etat centralisateur et la Fédération) et de la politique économique (le dirigisme contre l’économie sociale de marché) –, lorsque l’Allemagne et la France parvenaient à s’entendre, tous les autres Etats parvenaient à se reconnaître dans ce compromis. La symétrie par l’asymétrie, disait Stanley Hoffman à propos des relations franco-allemandes : la convergence entre la politique de souveraineté, orientée au Sud, de la France, et la puissance économique allemande, la tension qui en résultait, voilà ce qui fondait la force motrice de l’Union. Et ensemble, la France et l’Allemagne formaient souvent une « masse critique » nécessaire pour pousser l’Europe à agir.

### 3.1. DU MOTEUR DE L’EUROPE A LA LOCOMOTIVE SANS WAGONS

Dans ce contexte, les dysfonctionnalités originelles du couple franco-allemand n’étaient pas le signe d’un conflit mais, bien au contraire, d’une absence de conflits. Certes, il y eut cet accrochage entre la France et l’Allemagne au Traité de Nice en 2000, conséquence de divergences sur l’aménagement des structures financières et institutionnelles de l’Europe élargie qui étaient déjà apparues lors du sommet européen de Berlin en mars 1999, lorsqu’il était question de la renégociation du budget de l’Union et du futur de la PAC. Mais l’Allemagne et la France se reconcilièrent peu de temps après, en lançant les « rencontres de Blaesheim », qui avaient pour objectif la reconstruction d’un rapport de confiance. La crainte commune était trop profonde, que l’Europe reste sans leadership, dans le cas où la France et l’Allemagne n’étaient plus en mesure de s’entendre sur les grandes lignes de la politique européenne.

Il est intéressant de relever que ce regain de confiance a suscité la méfiance parmi les autres Etats membres. A partir de 2001, les « deals » franco-allemands se multiplièrent, au profit des deux membres du couple, suscitant parfois l’irritation de leurs partenaires. Ainsi, lors du sommet européen de Göteborg en 2001, l’Allemagne, avec le soutien de la France, imposa un délai de 7 ans avant que les nouveaux pays membres ne puissent accéder à la libre circulation des personnes ; en échange, elle accepta la position française hostile à la libéralisation de

---

<sup>36</sup> Pour plus de détails, voir Ulrike Guérot : ‚Frankreich und Deutschland – Lokomotive ohne Anhänger?‘, in: Johannes Varwick/ Wilhelm Knelangen (Hrsg.): ‚Neues Europa – alte EU? Fragen an den europäischen Integrationsprozess‘, Leske und Budrich, Opladen 2004, S. 285-298.

l'électricité, perçue comme une menace pour le groupe énergétique français EDF. De même, le compromis franco-allemand sur l'agriculture à Bruxelles en octobre 2002 a été négocié en petits comité, sans consulter les autres pays membres. Par ailleurs, alors même qu'elles ne respectaient pas, les règles sur le déficit prévues par le pacte de stabilité, l'Allemagne et la France, multiplièrent les attaques contre les pays d'Europe de l'Est, accusés de mener une politique fiscale « déloyale ».

Revendiquer le leadership en Europe en ignorant de façon récurrente des règles élémentaires de l'Union : cela commençait à peser lourd pour beaucoup des autres pays membres. Lorsque, l'Allemagne choisit contre les Etats-Unis, le côté de la France pendant la crise irakienne, et qu'ensemble – lors de la déclaration commune prononcée lors du 40<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée – ces deux pays s'autorisèrent à parler « au nom de l'Europe », le mécontentement de leurs partenaires se mua en colère. Pour l'Allemagne, ce fut plus encore : la remise en cause des fondements de sa politique étrangère. Avec la France, contre les Etats-Unis, on n'avait encore jamais vu ça ! Les mois qui suivirent ont montré qu'il est difficile de construire l'Europe contre les Etats-Unis. De son côté, l'Allemagne a pu mesurer ce qu'il en coûtait de remettre en cause un consensus vieux de 40 ans.

Dans ce contexte, le couple franco-allemand n'avait plus ni l'énergie ni le crédit nécessaire pour mener à bien et à terme le projet de constitution européenne. Le texte resta en-deça des ambitions de certains ; et quand il fut solennellement fêté par les chefs d'Etats et de gouvernements au sommet de Rome en 2004, sa symbolique était déjà passablement écornée par la discorde européenne sur l'Irak, avant même que le « non » français ne le fasse échouer.

### 3.2. LA FRANCE VUE DE L'ALLEMAGNE

Cette évolution est d'autant plus préoccupante qu'elle s'est accompagnée d'un changement graduel dans l'attitude allemande à l'égard de la France. Tout comme le soutien inconditionnel à l'Europe a disparu du discours allemand, le partenariat avec la France a lui aussi disparu du discours allemand de politique étrangère. « Une Europe sans la France ? »<sup>37</sup> est le titre d'un livre paru récemment en Allemagne. Quoique l'on pense de cet ouvrage, sa parution montre que le « réflexe français », selon lequel tout doit être décidé en concertation avec la France, est moins présent dans la politique et l'administration allemandes. Cela vient notamment de ce que le bilatéralisme classique n'est plus d'actualité. Il ne faut pas pour autant affirmer que la coopération franco-allemande n'a plus d'importance, ou qu'elle ne fonctionne plus. Au contraire, la coopération bilatérale ne pose aucune difficulté dans de nombreux domaines techniques. Mais le temps de la référence (presque) obligée à la France est passé. Dans l'accord de coalition, les relations franco-allemandes sont qualifiées d'« impulsion pour l'Europe » mais le concept de « partenaire stratégique » en revanche est absent. Cette évolution est fortement liée au fait que la nouvelle génération de politiciens et fonctionnaires

---

<sup>37</sup> Markus C. Kerber: ‚Europa ohne Frankreich? Deutsche Anmerkungen zur französischen Frage‘, Francfort sur le Main, 2006.

allemands a suivi d'autres voies de socialisation et par conséquent pense autrement. Il s'agit maintenant de savoir si, dans ce contexte renouvelé, les deux pays seront en mesure de développer un projet commun et moteur pour actualiser le projet européen ou si, au contraire, l'Allemagne pourrait s'éloigner de la France au cas où celle-ci éprouverait trop de difficultés pour revenir au centre du débat européen. Ce dernier scénario ne peut pas être écarté : la France occupe depuis des années une position en retrait dans les débats européens. Sur la question de l'élargissement, elle a toujours été perçue comme réticente, et la Constitution a échoué à cause du « Non » du peuple français.

### 3.3. CLEFS POUR UNE RELANCE

Pour donner un nouvel élan à la coopération franco-allemande, une évolution serait nécessaire sur deux plans.

Tout d'abord, le fonctionnement même du moteur franco-allemand doit être repensé. Ces dernières années, le manque d'intérêt pour les liens avec les petits Etats, traditionnellement courtisés et protégés par l'Allemagne, était devenu flagrant. Au moment où la politique européenne allemande se « francisait », elle délaissait le consensus en faveur de l'intégration, longtemps incarné par la Commission, et que l'Allemagne avait soutenu avec les petits Etats de l'Union.

Par ailleurs, la coopération franco-allemande doit s'ouvrir aux autres grands Etats de l'Union. C'est déjà le cas dans certains domaines politiques, comme par exemple dans la coopération des « Big- Three », Grande-Bretagne incluse, sur la question des négociations avec l'Iran. En revanche, le « triangle de Weimar », formé avec la Pologne, ne donne pas les résultats escomptés, en raison notamment de la position peu constructive du nouveau gouvernement polonais concernant l'Europe. Or, dans les domaines délicats comme la politique énergétique européenne, la politique de voisinage ou la politique envers la Russie, un accord avec la Pologne est indispensable pour une approche véritablement paneuropéenne. Des initiatives exclusivement franco-allemandes seraient ici fatales. De même, l'Italie et l'Espagne attendent avec impatience de savoir si une redynamisation des relations franco-allemandes aura lieu après les élections en France et quelle direction prendront ces relations. Leur inquiétude partagée est que l'Allemagne et la France tombent à nouveau dans le schéma des « petits arrangements à huis-clos ». Ces deux pays craignent de n'avoir pour seul choix que de réagir à des initiatives franco-allemandes. Cela vaut particulièrement pour la Constitution. Quelle que soit la solution que l'Allemagne et la France voudront proposer – profitant notamment de l'enchaînement des présidences allemande en 2007 et française en 2008 – la crainte des Italiens comme des Espagnols est d'être négligés. L'Italie et l'Espagne ont toutes deux ratifié la Constitution, l'Espagne par referendum. Accepter (et à nouveau ratifier) un autre texte plus prudent n'est donc pas dans leur intérêt. L'Italie déploie en ce moment beaucoup d'énergie pour mettre en avant le consensus trouvé de facto avec l'Allemagne sur la question de la

Constitution<sup>38</sup> afin de donner une nouvelle impulsion au débat. Certains Italiens souhaiteraient mettre en chantier une initiative italo-allemande au cours du sommet exceptionnel de mars 2007, afin de redonner de l'élan à la coopération franco-allemande par l'intermédiaire d'une initiative italo-allemande, comme ce fut le cas en 1981 avec le plan Genscher-Colombo.

L'ouverture renouvelée aux autres partenaires européens ne constitue que la dimension tactique d'un éventuel renouveau. Les bases « intellectuelles » de la coopération franco-allemande devraient également être réexaminées.

En Allemagne comme en France, le niveau de la discussion sur l'Europe contraste nettement avec les débats plus ouverts, orientés sur la politique internationale que l'on trouve en Grande Bretagne, en Pologne, mais aussi en Suède et en Italie. Loin de s'interroger sur la place (et les intérêts) géostratégiques de l'Union, les débats sur l'Europe sont ramenés à des questions de politique intérieure et des débats de société plutôt nationaux (comme par exemple celui sur le « modèle social européen »). Leur sémantique et leurs objectifs évoquent d'anciennes problématiques ; ils sont marqués par un regret à l'égard de « l'occasion manquée » des années 90, lorsqu'en 1994, après la parution du document de travail sur « le noyau dur de l'Europe », avant même l'élargissement à 15 Etats Membres, un pas vers une intégration plus profonde aurait pu être entrepris. Union politique, finalité, définition des frontières, la jonction entre l'approfondissement et l'élargissement : quoi qu'il en soit, les concepts majeurs du débat actuel sur l'Europe en France et en Allemagne véhiculent une image plutôt rigide de l'Europe comme ensemble homogène, fini, uniforme, dont il faudrait définir une fois pour toutes les objectifs et les frontières. Cette définition de l'Europe serait, aux yeux des Français, celle des « vrais européens », ceux qui savent précisément ce que doit être l'Union politique. Mais la force de l'Union réside dans sa capacité à changer, à s'adapter à de nouveaux défis et à de nouvelles occasions ? Il manque à l'Allemagne et à la France les concepts nécessaires pour répondre aux problèmes de l'Europe de demain. Le débat sur ces questions doit évoluer si elles entendent retrouver un rôle moteur.

Au nombre des questions qui doivent être réexaminées figure notamment la nature des relations que l'Europe doit entretenir avec les Etats-Unis et la Russie, ces « deux laboratoires délocalisés où sont expérimentées les idées européennes : communisme (autrefois) et capitalisme » comme l'écrivait en 1994 Peter Sloterdijk dans son magnifique essai « si l'Europe se réveille »<sup>39</sup>. Ces deux anciens rivaux, qui se sont affrontés par Europe interposée, doivent – encore et à nouveau – trouver leur place dans le système européen, chacun à sa façon. Car les deux éléments fondamentaux pour le futur de l'Europe sont d'une part la politique énergétique (qui devrait être appréhendée selon l'idée force, à la base de la création de l'Europe, que la mise en commun et l'administration commune des ressources vitales favorisent la paix, comme ce fut le cas avec le projet de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), et

---

<sup>38</sup> Cela est notamment apparu lors des conférences et des débats du « IVème Forum italo-allemand » organisé par l'institut für Europäische Politik et l'Istituto Affari Internazionali di Milano le 26 octobre 2006 à Milan.

<sup>39</sup> Peter Sloterdijk : 'Falls Europa erwacht', Francfort sur le Main, 1994, p. 28 et suivantes.



d'autre part la politique européenne de défense. Les hommes politiques allemands étaient récemment très clairs au sujet de la nécessité d'une défense européenne, et, à terme, d'une armée européenne<sup>40</sup>. Ces deux pôles, défense et énergie, demandent un esprit d'ouverture, et non un mouvement de repli. Ils nécessitent en même temps une définition claire des intérêts *de toute l'Europe*, et pas uniquement des intérêts nationaux ou franco-allemands. Les initiatives unilatérales, *contre* les Etats-Unis dans la politique de défense, et *contre* le reste de l'Europe, seuls *avec* la Russie en matière de politique énergétique, doivent être évitées. L'analyse détaillée de ces deux questions dépasse le cadre de cette étude. Du reste, pour ce qui est de la politique de défense, le Traité constitutionnel contient déjà un grand nombre d'éléments. Il appartiendra au nouveau couple franco-allemand de définir les réponses concrètes à apporter à ces défis.

---

<sup>40</sup> Voir Kurt Beck, conférence du SPD sur la présidence allemande, Berlin, 6 novembre 2006

# Liste des Etudes et Recherches déjà parues

Disponibles sur le site Internet de *Notre Europe*

- L'Union fait la force : l'intégration régionale et commerciale en Amérique du Sud  
Alvaro Artigas – Disponible en français et espagnol (décembre 2006).
- L'impact des médias télévisés dans la campagne référendaire française de 2005  
Jacques Gerstlé – disponible en français et anglais (novembre 2006).
- Plan B : comment sauver la Constitution européenne  
Andrew Duff – Disponible en français et anglais (octobre 2006).
- Une présidence de transition ? Une vision nationale de la seconde présidence finlandaise de l'Union européenne, juillet-décembre 2006  
Teija Tiilikainen – Disponible en français et anglais (juin 2006).
- Quelle Europe en 2020 ? Contributions libres de douze intellectuels des nouveaux Etats-membres  
Gaëtane Ricard-Nihoul, Paul Damm et Morgan Larhant – Disponible en français et anglais (Mai 2006).
- Le système européen d'échange de quotas d'émission de CO2  
coordonnée par Stephen Boucher en partenariat avec l'Université de Columbia – Disponible en anglais (mai 2006).
- La question de l'identité européenne dans la construction de l'Union  
Aziliz Gouez, Marjorie Jouen et Nadège Chambon – Disponible en français (janvier 2006).
- Rapport sur l'intégration en Asie de l'Est : occasions avancées par une coopération économique avancée et obstacles prévisibles  
Coordonnée par Heribert Dieter, avec les contributions de Jean-Christophe Defraigne, Richard Higgot et Pascal Lamy – Disponible en anglais (janvier 2006).
- Un médiateur honnête : la présidence autrichienne de l'Union  
Sonja Puntischer-Riekmann, Isabella Eiselt et Monika Mokre – Disponible en français, anglais et allemand (décembre 2005).
- Constitution européenne et délibération : l'exemple des *Focus Groups* délibératifs à la veille du référendum du 29 mai 2005  
Henri Monceau – Disponible en français et anglais (novembre 2005).

- Le "non" Français du 29 mai 2005 : comprendre agir  
Gaëtane Ricard-Nihoul – Disponible en français, anglais et allemand (octobre 2005).
- Pour un nouveau contrat social européen  
Marjorie Jouen et Catherine Palpant – Disponible en français et anglais (septembre 2005).
- La présidence britannique de l'Union européenne placée sous le signe de l'efficacité  
Anand Menon et Paul Riseborough (juin 2005).
- Le budget européen : le poison du juste retour  
Jacques Le Cacheux – Disponible en français et anglais (juin 2005).
- Vers un espace public européen ? les élections européennes de juin 2004  
Céline Belot et Brunon Cautrès – Disponible en français (juin 2005).
- Pourquoi ils ont voulu l'Europe  
Jean-Louis Arnaud – Disponible en français (mai 2005).
- La ratification et la révision du Traité établissant une Constitution pour l'Europe  
Henri Oberdorff – Disponible en français (avril 2005).
- Le Luxembourg aux commandes : détermination, expérience et abnégation  
Mario Hirsch – Disponible en français et anglais (décembre 2004).
- Moteur malgré tout : les relations franco-allemandes et l'Union européenne élargie  
Martin Koopman – Disponible en français (novembre 2004).
- L'Europe et ses think tanks : un potentiel inaccompli  
Stephen Boucher, Diego Cattaneo, Juliette Ebelé, Benjamin Hobbs, Charlotte Laigle, Michele Poletto, Radoslaw Wegrzyn – Disponible en français et anglais (octobre 2004).
- La présidence néerlandaise de l'Union européenne en 2004  
Mendeltje Van Keulen et Monica Sie Dhian Ho – Disponible en français et anglais (juin 2004).
- Le regard des autres : le couple franco-allemand vu par ses partenaires  
Matt Browne, Carlos Closa, Søren Døsenrode, Franciszek Draus, Philippe de Schoutheete, Jeremy Shapiro – Disponible en français et anglais (avril 2004).
- L'Europe élargie peut-elle être un acteur international influent ?  
Franciszek Draus – Disponible en français uniquement (février 2004).
- Le Royaume-Uni et le traité constitutionnel européen : le pilotage par l'arrière  
Anand Menon – Disponible en français et anglais (janvier 2004).

- L'Irlande et l'Europe : continuité et changement, la présidence 2004  
Brigid Laffan – Disponible en français et anglais (décembre 2003).
- L'attitude des Etats-Unis envers l'Europe : un changement de paradigme ?  
Timo Behr – Disponible en français et anglais (novembre 2003).
- Dynamiser l'esprit de coopération euro-méditerranéen  
Bénédicte Suzan – Disponible en français uniquement (octobre 2003).
- L'Italie, l'Union européenne et la présidence 2003  
Roberto Di Quirico – Disponible en français, anglais et italien (juillet 2003).
- Les attitudes des européens et les relations transatlantiques entre 2000 et 2003 : une vision analytique  
Anand Menon et Jonathan Lipkin – Disponible en français et anglais (mai 2003).
- Grands et petits Etats dans l'Union européenne : réinventer l'équilibre  
Kalypso Nicolaidis et Paul Magnette – Disponible en français et anglais (mai 2003).
- L'investissement direct vers les nouveaux Etats adhérents d'Europe centrale et orientale : ce que l'élargissement pourrait changer  
Bérénice Picciotto – Disponible en français et anglais (mai 2003).
- La nouvelle architecture de l'Union européenne : une troisième voie franco-allemande ?  
Renaud Dehousse, Andreas Maurer, Jean Nestor, Jean-Louis Quermonne et Joachim Schild  
Disponible en français et anglais (avril 2003).
- Un nouveau mécanisme de coopération renforcée pour l'Union européenne élargie  
Eric Philippart – Disponible en français et anglais (mars 2003).
- La Grèce, l'Union européenne et la présidence 2003  
George Pagoulatos – Disponible en français et anglais (décembre 2002).
- La question du gouvernement européen  
Jean-Louis Quermonne – Disponible en français et anglais (décembre 2002).
- Le Conseil européen  
Philippe de Schoutheete et Helen Wallace – Disponible en français et anglais (septembre 2002).
- Les Danois, l'Union européenne et la prochaine présidence  
Søren Døsenrode – Disponible en français et anglais (juin 2002)
- Réformes sur la voie de la décentralisation pour trois pays d'Europe Centrale et Orientale candidats à l'adhésion, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque

(1999-2001)

Michal Illner – Disponible en français et en anglais (juin 2002).

- Les racines internes de la politique européenne de l'Espagne et la présidence espagnole en 2002  
Carlos Closa – Disponible en français, anglais et espagnol (décembre 2001).
- La Convention pour l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux : une méthode d'avenir ?  
Florence Deloche-Gaudez – Disponible en français et anglais (décembre 2001).
- L'approche fédérative de l'Union européenne ou la quête d'un fédéralisme européen inédit  
Dusan Sidjanski – Disponible en français, anglais et allemand. (juillet 2001).
- La présidence belge 2001  
Lieven de Winter et Huri Türsan – Disponible en français et anglais (juin 2001).
- Le débat suédois sur l'Europe  
Olof Petersson – Disponible en français, anglais et suédois (décembre 2000).
- Un élargissement pas comme les autres ... Réflexions sur les spécificités des pays candidats d'Europe Centrale et Orientale  
Franciszek Draus – Disponible en français, anglais et allemand (novembre 2000)
- Les Français et l'Europe, l'état du débat européen en France à l'ouverture de la présidence française  
Jean-Louis Arnaud – Disponible en français, anglais et allemand (juillet 2000).
- Portugal 2000 : la voie européenne  
Alvaro de Vasconcelos – Disponible en français, anglais et portugais (janvier 2000).
- Le débat intellectuel finlandais sur l'Union européenne  
Esa Stenberg – Disponible en français, anglais et finlandais (août 1999).
- Le système de la réserve fédérale américaine : fonctionnement et accountability  
Axel Krause – Disponible en français, anglais et allemand (avril 1999).
- Réussir l'Union Economique et Monétaire  
Partenariat Notre Europe – Centro Europa Ricerche – Disponible en français, anglais, allemand et italien (mars 1999).
- Le débat intellectuel sur l'Europe au Royaume-Uni  
Stephen George – Disponible en français, anglais et allemand (octobre 1998).

- Le Royaume-Uni dans l'Europe de demain  
Centre for European Reform, Lionel Barber – Disponible en français, anglais et allemand (avril 1998).
- L'Europe sociale. Historique et état des lieux  
Jean-Louis. Arnaud – Disponible en français et anglais (juillet 1997).
- Les coopérations renforcées : une fausse bonne idée ?  
Françoise de la Serre et Helen Wallace – Disponible en français et en anglais (septembre 97).
- Déficit de croissance et chômage : le coût de la non-coopération  
Pierre-Alain Muet – Disponible en français, anglais et allemand (avril 1997).

Etude disponible en français et anglais sur le site <http://www.notre-europe.eu>



Education & culture

Avec le soutien de la Commission européenne : soutien aux entités actives au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active.

La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte.

La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

© *Notre Europe*, décembre 2006